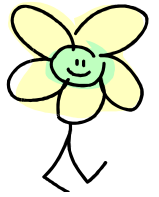


MONS-BOUBERT, un village fier de ses racines....

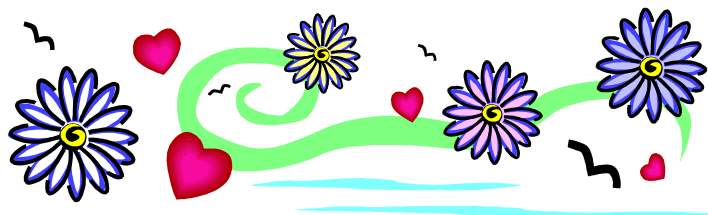


« **Les cahiers du Fleurissement** » est une revue éditée par les Editions Horticulture et Paysage.

Ce magazine de l'aménagement et de l'embellissement du cadre de vie présentent les expériences de certaines villes ou villages, dont le nôtre, qui contribuent au fleurissement tout en préservant l'environnement.

Afin de partager cette lecture agréable sur notre village, voici 2 pages illustrées à lire et relire à volonté...

N'hésitez surtout pas à diffuser ce message autour de vous !!!!!



Mons-Boubert : un village fier de ses racines

A peine 550 habitants, aucun fleurissement réalisé avant 2001, Mons-Boubert partait de loin. Mais cette petite commune de la Somme a su valoriser son patrimoine grâce à des idées belles et durables. Elle a reçu le prix départemental du fleurissement remarquable et le prix du jardinier.



La surface fleurie a été multipliée par 8,5 en moins de 10 ans. Les travaux désormais terminés, les efforts se concentreront sur le fleurissement.

“La force d'un village picard est d'être conservé dans son jus.” Emmanuel Delahaye, maire de Mons-Boubert, à quelques kilomètres de la baie de Somme, avait une vision claire de l'objectif à atteindre lorsqu'il a entamé de grands chantiers dans sa commune. Pas question pour lui de dénaturer l'existant, ni d'oublier qu'un village est avant tout un espace rural, quitte à tourner le dos à certaines tendances actuelles ! Suite à des problèmes de ruissellement des eaux de pluies, d'importants ouvrages hydrauliques ont été aménagés ces dernières années. Les travaux ont fortement impacté l'aspect paysager, que ce soit à travers la mise en place de sols enherbés, la restructuration de kilomètres de haies ou la canalisation des eaux pluviales constituant un ruisseau de 15 à 20 cm de large suivant la chaussée...

En plus de l'enfouissement de 2,6 km de canalisations, des travaux de voirie sur toute la traversée du village (3 km) ont aussi été menés. Le tout pour un montant global de 3 millions d'euros financés grâce à la convention de dédommagement signée entre la commune et le centre d'enfouissement des déchets ménagers (taxation à la tonne) qu'abrite Mons-Boubert. Mais alors, quel rapport entre ces travaux et l'embellissement de la commune ?

Patrimoines bâti et naturel

Emmanuel Delahaye explique sa démarche. *“On a tout lié, l'urbanisme, le patrimoine, l'embellissement. Les petites communes doivent apprendre à mener une politique de convergence, il faut qu'il y ait une cohérence sur tout. Notre vision du*

2010, L'ANNÉE DE LA TRANSFORMATION

- 225 kg de gazon semés
- 373 arbres et arbustes plantés
- 400 pieds de vivaces plantés
- 450 bulbes estivaux (dahlia, glaïeul, crocosmia) plantés

fleurissement est différente. Je pense que c'est ce qui nous a valu d'être remarqué.” Par exemple, les bordures de trottoirs posées dans les années 80 ont été cassées au profit de zones enherbées. Quant à la chaussée, la commune a refusé un tracé rectiligne imposant l'alignement des façades pour respecter le patrimoine bâti et favoriser la rénovation dans le pur style picard : brique et joint de torchis, de paille et d'argile. Côté mobilier urbain, des candélabres de bois ont été choisis. La préservation du patrimoine s'est bien sûr déclinée au niveau des espaces verts. Dès 2005, Mickaël Poirer, un des deux agents d'entretien de la commune, recruté en 2001 comme emploi jeune puis formé aux espaces verts, a réalisé une analyse paysagère de toutes les rues. Ce cahier d'amélioration du cadre de vie a permis d'établir un état des lieux mais aussi d'impulser des propositions concernant le patrimoine naturel, les points noirs à masquer... En 2009, Mickaël Poirer a étoffé et étendu son étude à la traversée de village alors en cours de rénovation.

Vivaces et semis champêtres

La priorité a été donnée au développement durable. *“Fleurir oui, mais en respectant la nature et le biotope”*, résume le maire. Concrètement, l'objectif était tout d'abord d'étendre au maximum la période de fleurissement. Depuis 2004, Mickaël Poirer se passionne pour les vivaces, qui représente aujourd'hui $\frac{3}{4}$ du fleurissement, au côté des arbustes. Résultat, Mons-Boubert comptait 53 m² de massifs d'annuelles en 2001, contre 66 en 2010... associés à 384 m² de plantations de vivaces. La commune achète des plants en motte ayant déjà passé un hiver, uniquement parmi des espèces locales. Après avoir étudié le massif, son enso-



Le maire ne souhaitait pas urbaniser sa commune rurale : l'esprit champêtre est préservé, respectant ainsi l'authenticité et l'harmonisation avec l'environnement naturel.



ENTRETIEN DES ZONES ENHERBÉES

A l'intérieur du village, les trottoirs (environ 1 km de chaussée plane), les petites surfaces (de 1 à 3 mètres de large) ou les places enherbées sont fauchés tous les 10 à 15 jours en moyenne, soit environ 12 passages annuels. Le mulching est généralement pratiqué sauf sur les petites zones où l'herbe risquerait d'être éjectée sur la voie de circulation. Sur les talus, la débroussailluse est passée environ quatre fois par an. Une fauche tardive (en septembre ou octobre selon l'année) est pratiquée dans les vergers. La gestion naturelle du gazon prévaut, aucun apport (engrais, fertilisant) n'est réalisé. Accentuant la gestion différenciée entre ces différents espaces, Mickaël Poirer prévoit un entretien plus rigoureux sur le gazon des alentours de l'église, de la mairie et du cimetière, ainsi que l'implantation de massifs plus sophistiqués en vue du concours des Villes et Villages Fleuris 2011 (1^{er} fleur). Mons-Boubert cultive la particularité d'entretenir des allées de cimetière enherbées, alors que beaucoup de communes, face à l'exigence de propreté des proches des défunts, optent pour des gravillons pour faciliter l'entretien. Chaque année, à la Toussaint, les allées sont donc redressées. Un traitement anti-germinatif est réalisé sur le pourtour des tombes, où la terre est laissée à nu. Un traitement local contre les adventices est effectué fin juin puis à la

leillement, la nature du sol, etc. Mickaël Poirer établit une fiche de plantation, dessine quelques croquis, une base de travail qu'il adapte sur le terrain avec son collègue. Il privilégie le feuillage persistant et travaille de plus en plus avec les graminées et les bulbes. "Planter des dahlias permet d'apporter un éclat de couleur à un massif de vivaces" explique l'agent. Il a aussi décidé de lancer des "contrats citoyens" : d'un côté la commune fournit des végétaux, de l'autre les habitants s'engagent à entretenir les parterres situés devant chez eux, étendant ainsi les surfaces fleuries. Et là encore, le professionnalisme a été poussé jusqu'à réaliser une analyse paysagère pour les 27 foyers volontaires. Autre idée ingénieuse, récolter des semis champêtres auprès d'amis jardiniers pour agrémenter la traversée du village. Souci,

camomille, onagre pourpre, capucine, citrouille ou maïs ont poussé aux pieds des candélabres !

Retour de la nature

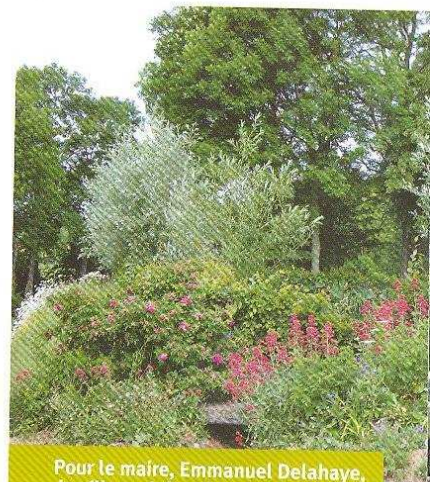
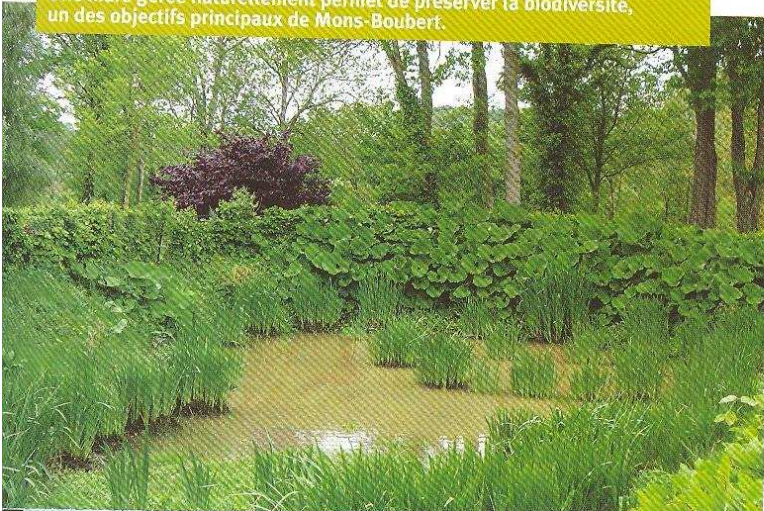
Quant à la taille des arbres et arbustes, elle ne fait plus l'objet d'une planification systématique, l'équipe de deux agents est davantage à l'écoute de la nature. Des mares ont aussi été aménagées, favorisant la biodiversité. La commune a aussi profité des travaux pour adopter une gestion différenciée sur des zones tests, notamment un talus planté d'érables et de *buddleias* et fauché une fois par an. De même, le sol du labyrinthe de fruitiers créé sur 3 000 m² est tapissé d'une prairie fleurie. Une nouveauté acceptée par les habitants, qui ont été informés par des panneaux explicatifs. Et les résultats

sont déjà visibles... "Je revois des choses, je respire des odeurs que je n'avais pas senties depuis mes 10 ans", confie Emmanuel Delahaye, qui a grandi dans la commune qu'il administre aujourd'hui. Mickaël Poirer se rappelle à quel point le jury du fleurissement a été frappé par le chant des criquets lors de sa tournée. En préservant son patrimoine et son environnement, Mons-Boubert a aussi réussi à intensifier le fleurissement sans surcharge de travail pour les deux agents communaux et sans peser sur le budget fleurissement qui oscille entre 2 500 et 3 000 euros. "On essaie de faire le maximum avec peu de moyens", conclut Mickaël Poirer, qui s'apprête cette année à greffer des variétés anciennes d'arbres fruitiers locaux dans un verger où sera pratiquée la fauche tardive.



Les arbustes, qui nécessitent un faible entretien, sont un des piliers de l'embellissement de Mons-Boubert.

Une mare gérée naturellement permet de préserver la biodiversité, un des objectifs principaux de Mons-Boubert.



Pour le maire, Emmanuel Delahaye, le village doit préserver son aspect naturel : les trottoirs enherbés ont été préférés à un enrobé.